



Ste JULIETTE sur VIAUR

BULLETIN MUNICIPAL

DÉCEMBRE 2019



Photographe : Richard Storchi - richardstorchi.net

**Joyeuses fêtes de fin d'année
et Bonne Année 2020 à vous tous.**



Le mot du maire

Les 23 et 30 Mars 2014 derniers vous aviez été nombreux à nous faire confiance en plaçant notre liste en tête. Je vous en remercie encore.

Nous arrivons au terme de notre mandat de six ans. Les 15 et 22 mars prochain auront lieu de nouvelles élections municipales.

Au cours de ce mandat, nous avons concrétisé les projets sur lesquels nous sommes engagés vis-à-vis de vous.

Tout n'a pas été fait. Mais grâce à l'investissement de tous les élus et aussi au concours du Comité de Pilotage que nous avons mis place dans le cadre de la démocratie participative quelques-uns ont pu voir le jour.

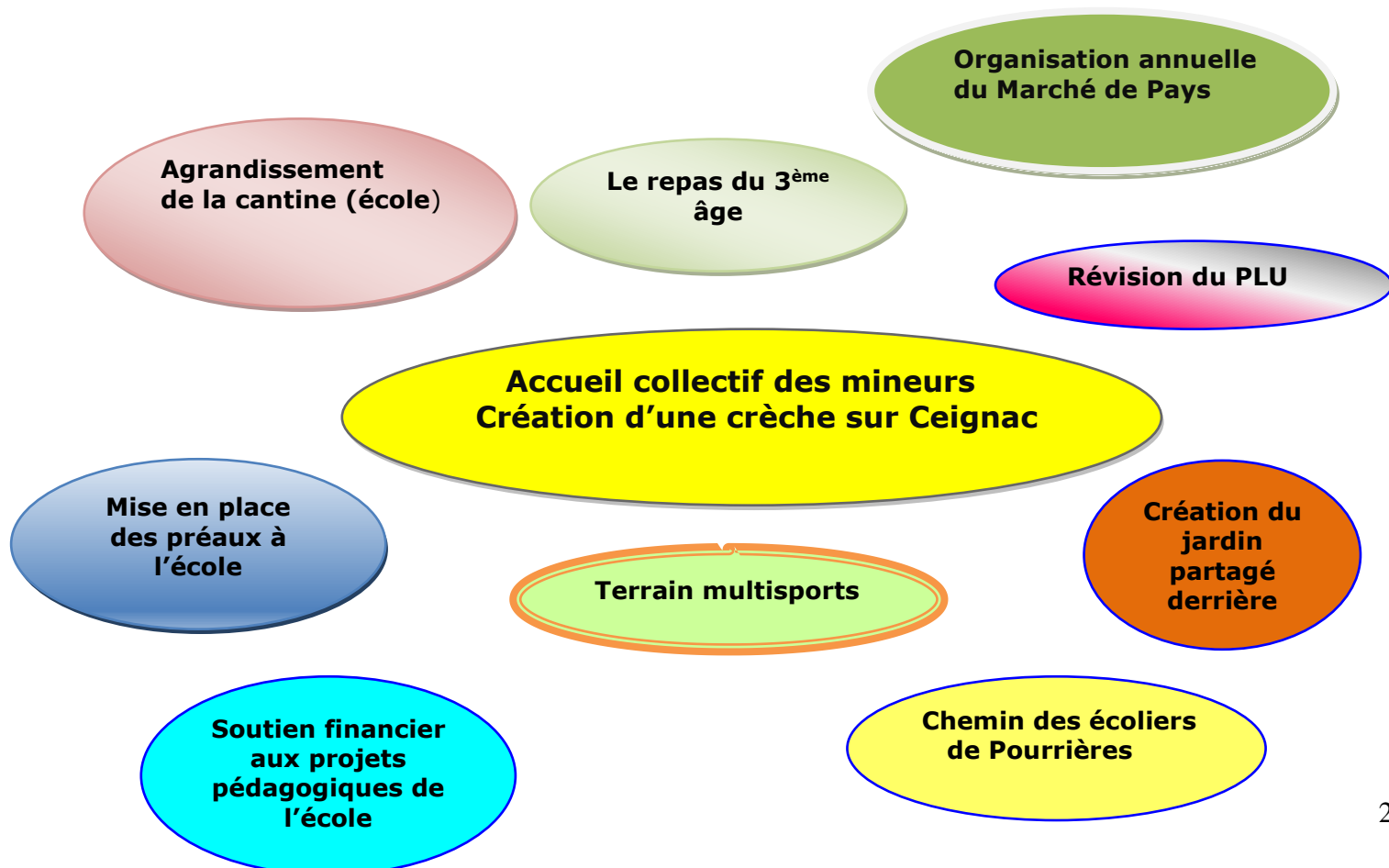
Dès notre prise de fonction, nous avons travaillé sur les projets annoncés en associant l'esprit de pragmatisme et le souci d'une bonne gestion financière afin de garantir la pérennité de la commune en essayant d'associer les besoins nécessaires à la capacité de faisabilité des actions à mener en essayant d'être à votre écoute à chaque fois que nous l'avons jugé indispensable.

Ce bulletin sera le dernier de cette mandature et c'est l'occasion de vous en rendre compte par un bilan des actions, un bilan financier et un bilan moral en laissant juge de ce que nous avons annoncé, comparé à ce que nous sommes arrivés à réaliser.

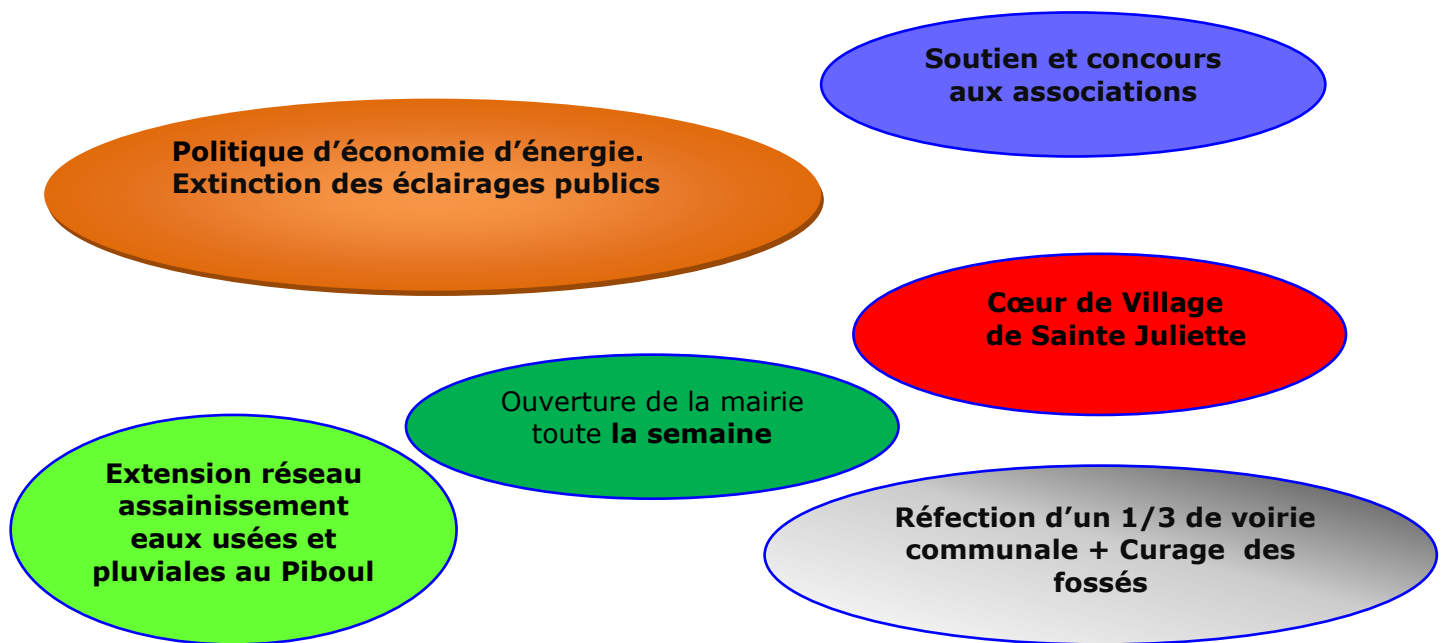
Quant à moi, je suis fier et heureux de vous avoir servi pendant ces six années à la tête de notre belle commune de Sainte Juliette sur Viaur avec beaucoup de générosité et d'envie.

Merci de votre confiance à toutes et tous.

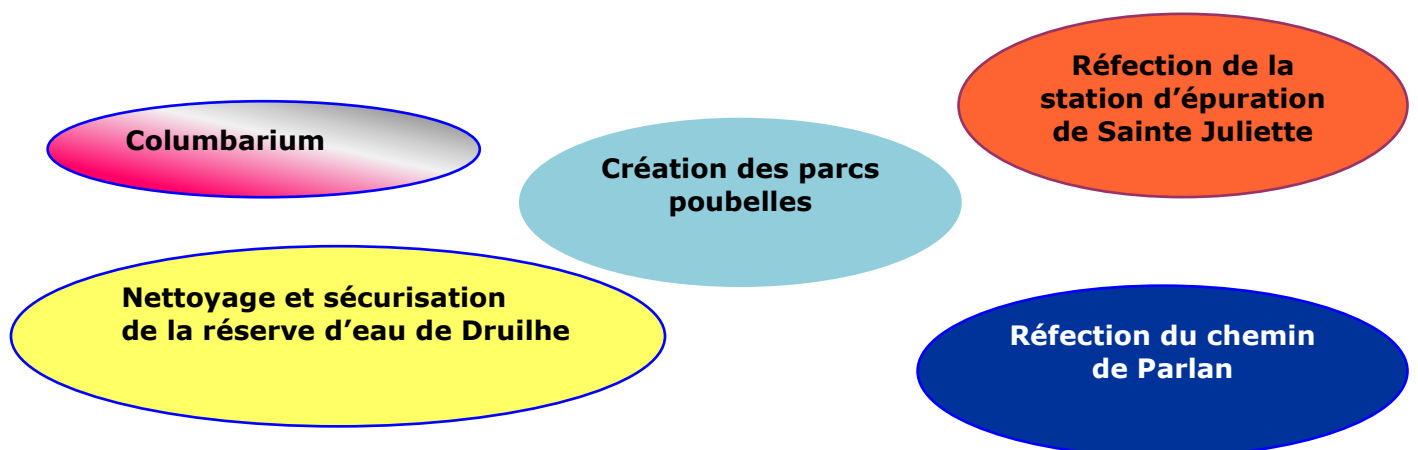
Actions menées



Actions menées (suite)



Actions menées en plus



Actions non abouties



Bilan voiries réalisées

		Montant global travaux TTC
2014		63044.1
VC 17 "du Piboul au Bez"	120 m	
VC 19 "Canitrot"	700 m	
VC 13 "de Sainte Juliette au Puech Mege"	95 m	
2015		75746.04
VC 11 "du Ppiboul au Viala"	250 m	
VC 24 "Le Piboul"	108 m	
VC 16 "Gary"	1025 m	
VC "Le Sol"	40 m	
2016		73377.49
VC 22 "Moulin d'Ayres"	650 m	
VC 19 "Canitrot"	770 m	
VC 3 "de la RD 551 vers Manhac"	790 m	
VC 15 "Pourrières"	500 m	
2017		53181.7
VC 7 "de Ste Juliette à pont de Grandfuel"	1600 m	
VC "Lestrade"	65 m	
2018		47530.34
VC 7 "de Ste Juliette à pont de Grandfuel"	730 m	
VC 20 "du Viala vers Versailles"	1050 m	
2019		41233.31
VC 20 "du Viala vers Versailles"	1300 m	
VC "Chemin de Parlan"	60 m	
VC " Les Cans"	90 m	
Pont de La Nauze		52323

Bilan financier

LES INVESTISSEMENTS		
		Assainissement
DEPENSES	1 800 000 €	
SUBVENTIONS OBTENUES	1 201 878 €	
AUTOFINANCEMENT	183 122 €	
EMPRUNTS	415 000 €	280 000 €

Animation sur la commune

Que s'est-il passé fin d'année 2019

- *Quine du comité d'animation du Piboul.*



- *Le comité d'animation du Piboul et l'association rando-santé ont participé au téléthon en récoltant des dons durant leurs animations.*
- *Première édition de la fête de la bière organisée par le comité des fêtes de Sainte Juliette.*



Planification des animations 2020 :

- 11 janvier : Vœux de la municipalité à la salle des fêtes de Sainte Juliette sur Viaur
- 15 février : Repas des aînés (Le Piboul)
- 15 mars : Élection Municipale
- 15 mars : Repas de la chasse (Le Piboul)
- 21 mars : Repas du Club des aînés (Le Piboul)
- 22 mars : Élection Municipale
- 28 mars : Soirée vin-tapas (Sainte Juliette)
- 20 avril : Marche des aînés (Sainte Juliette)
- 1^{er} mai : Rando-santé (Le Piboul)
- 16 mai : soirée BR Autosport (Sainte Juliette)
- 13 juin : Fête du Piboul
- 19 juin : kermesse de l'école
- 4 et 5 juillet : Fête de Sainte Juliette
- 11 juillet : Interclub Quilles (Le Piboul)
- 25 et 26 juillet : Concours de pétanque Le bouchon
- 6 août : Grillade du club des aînés
- 5 septembre : Ami du Viaur (Le Piboul)
- 12 Septembre : Marché de pays (Sainte Juliette)
- 12 octobre : Marche des aînés (Piboul)
- 18 octobre : Quine du Club des Aînés (Sainte Juliette)
- 31 octobre : Concours de belote du Sport Quilles Piboulais (Le Piboul)
- 11 novembre : Quine du comité d'animation Piboulais (Le Piboul)
- 21 novembre : Soirée de la bière (Sainte Juliette)
- 06 décembre : Téléthon (Le Piboul)
- 08 décembre : Quine de l'APE (Sainte Juliette)
- 12 décembre : Repas de la chasse (Le Piboul)

Tous les mercredis à 20h15 à la salle des fêtes de Sainte Juliette : Club de gym

Tous les jeudis à 19h30 à la salle des fêtes de Sainte Juliette : Body Thai

De juin à août, concours de pétanque les mardis soir à Sainte Juliette

Travaux

Quelques travaux effectués :

- **Sécurisation du pont de la Nauze avec la participation de la commune de Camboulazet.**
- **La réfection des toitures des 2 églises.**
- **Mise en place de défibrillateurs à la salle des fêtes de Sainte Juliette et du Piboul. Une présentation a été faite aux associations de la commune avec l'aide d'un pompier formateur.**



- **Chemin de Parlan.**

Travaux à venir :

- **L'aménagement de la maison pour tous débutera lors du premier trimestre 2020.**
- **Ajout d'une table au terrain de quille du Piboul et à l'étang de Druilhe.**
- **Finalisation de l'adressage à Parlan.**

- **Inauguration du cœur du village de Sainte Juliette sur Viaur**



Photographe : Richard Storchi - richardstorchi.net

Le samedi 16 novembre a eu lieu l'inauguration du projet cœur du village en présence des habitants de la commune et des personnalités politiques de la région.

Armistice

Lundi 11 novembre 2019 la municipalité et les habitants de la commune de Sainte Juliette ont rendu hommage aux combattants de la Première Guerre mondiale aux différents monuments historiques présents sur la commune. Cette commémoration a été suivie d'un pot de l'amitié à la salle des fêtes de Sainte Juliette au cours duquel on a eu le plaisir d'écouter Monsieur Albert RIGAL qui nous a interprété dans son intégralité « La Madelon », chanson composée dans les tranchées.



École

- **Rentrée scolaire 2019-2020**

Cette année l'école « Les Hauts du Vieur » enregistre un effectif stable. L'équipe enseignante demeure inchangée.



- **Formation civique à la mairie**



- **Une Halte au jeu sera organisée par le relais assistante maternelle à la salle des fêtes de Sainte Juliette le samedi 7 mars.**
- **Madame Emmanuelle HERDWIG nouvelle inspectrice de l'éducation nationale est venue visiter notre école au mois de septembre.**



Vie Communale

- **Secrétariat de mairie : Horaires**

Les horaires du secrétariat de mairie sont les suivants :

	Matin	Après-midi
LUNDI	09H00 – 12h00	13h30 – 17h
MARDI	09H00 – 12H00	13h30 – 17h
MERCREDI	09H00 – 12H00	Fermé
JEUDI	09H00 – 12H00	13h30 – 17h
 VENDREDI	09h00 – 12h00	13h30 – 16h

Les permanences du maire seront assurées les lundis, jeudis et vendredis de 14h30 à 17h00.

Le secrétariat de mairie fermera ses portes le mardi 24 décembre 2019 et le mardi 31 décembre 2019

En cas d'urgence vous pouvez contacter Monsieur le maire : 06.33.48.45.30

- **Correspondant presse**

Madame Anaëlle LHERMITTE est notre correspondante presse sur la commune de SAINTE JULIETTE SUR VIAUR. Vous pourrez lui adresser les articles à faire paraître et photographies à l'adresse suivante :

➤ Anaëlle LHERMITTE / 06-16-37-13-23 / anaelle.gestion@gmail.com

- **Félicitations à Andy ROBLOT**



Andy Roblot, 14 ans, a intégré la caserne de Cassagnes en tant que Jeune Sapeur-Pompier (JSP) en octobre 2019.

Il s'est engagé à aller se former auprès des Sapeurs-Pompiers, tous les samedis matin pendant 3 ans, avec 8 autres camarades dépendants des casernes de Cassagnes mais aussi Naucelle et Villefranche-de-Panat.

Cette formation a pour but de former des jeunes au monde des sapeurs-pompiers.

On y trouvera des activités de base comme la lutte contre l'incendie, les gestes de premiers secours mais aussi du sport.

Tout cela en apportant à ces jeunes de nombreuses valeurs comme le respect, l'entraide, la cohésion...

Au terme de la formation, ces JSP passeront le brevet national de jeunes sapeurs-pompiers et seront prêts à intégrer leur caserne en tant que pompiers volontaires.

- **Personnel communal**

Madame Béatrice ARNAL a fait valoir ses droits à la retraite depuis le mois d'avril 2019. Nous lui souhaitons une bonne retraite.

Les élections municipales du 15 et 22 mars auront lieu à la salle des fêtes de Sainte Juliette sur Viaur, désormais unique bureau de vote de la commune. Merci de vous munir de votre carte d'électeur et de votre carte d'identité avant de venir voter.

- **Horaires d'ouverture de la déchetterie de Salmiech**

Les administrés de la commune de Sainte Juliette sur Viaur ont toujours la possibilité de se rendre à la déchetterie de Salmiech. Les horaires d'ouverture sont les suivantes :

- ✓ **Mardi, mercredi et vendredi de 14h00 à 17h00,**
- ✓ **Samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00.**

Contact : 05.65.74.45.61

Vous devez vous munir d'un macaron à retirer à la mairie et à coller sur le pare-brise de votre véhicule ou bien à présenter à l'entrée.

Penser aussi à venir récupérer les sacs poubelles jaunes en mairie, un rouleau par habitant.

- **Vidange assainissement individuel**

Pour vidanger votre système d'assainissement individuel, rapprochez-vous de la communauté des communes Pays Ségali au 05 65 67 82 76.

Rappel à l'ordre suite aux Incivilités

Pour rappel il est interdit de déposer ses déchets à côté de la station d'épuration de Sainte Juliette sur Viaur (Présence d'une source en contre bas).



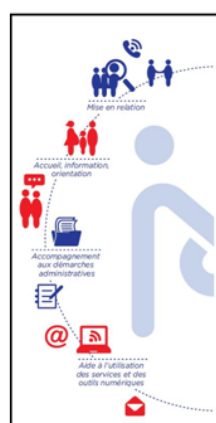
INTERDIT



DANS UNE POCHE ET DANS LE CONTENEUR C'EST MIEUX !!!!

Par respect d'autrui et de l'environnement, merci de faire preuve de plus de rigueur pour déposer vos déchets.

Communauté de communes



CENTRE SOCIAL ET CULTUREL
DU PAYS SÉGALI

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

Pour vous aider dans vos démarches

administratives dématérialisées :

CAF, CARSAT, POLE EMPLOI, IMPOTS, MSA...

Permanences hebdomadaires :

<u>COMMUNE</u>	<u>LIEU</u>	<u>JOUR/ HORAIRE</u>
COLOMBIES	Mairie	Lundi : 9h30/12h
NAUCELLE	Centre social et culturel du pays ségali	Mardi : 9h/12h - 13h/17h
CEIGNAC	Bibliothèque	Mercredi : 9h30/12h
BARAQUEVILLE	Au dessus du Foyer les Fontanilles	Jeudi : 9h15/ 12h -13h/16h45
MOYRAZES	Mairie	Jeudi : 9h30/12h
CASSAGNES-BEGONHES	Pôle multiservices (1er étage)	Vendredi : 9h30/12h

MSAP Pays Ségali : cscps.animation.sociale@orange.fr

Tel : 05.65.72.29.19 / 07.50.64.91.78



• Animations itinérantes du Pays Ségali Communauté



Les ateliers « Echanges de savoirs » sont animés par des bénévoles qui transmettent leurs connaissances, leurs passions, leurs expériences ; ou par des salariés du centre social. Si vous souhaitez devenir bénévole en proposant une activité n'hésitez pas à nous en parler. Le centre social fournit une partie du matériel.

Pour les inscriptions aux ateliers « La fabrique de liens » :

- il est possible de s'inscrire à 3 ateliers par mois, si vous souhaitez vous inscrire à d'autres ateliers vous pourrez le faire uniquement sur liste d'attente.
- Si vous annulez votre inscription merci de le faire au plus tard 10 jours avant l'atelier
- Si vous souhaitez annuler dans les 10 jours précédents votre atelier, il vous sera demandé la participation financière de l'atelier, sauf exception

Tarif préférentiel pour les adhérents du centre social et culturel du pays Ségali
(adhésion CSCPS : 10€/famille/an)

Tarifs :

Atelier « Echanges de savoirs »

Adhérent : 1€ ; non-adhérent : 3€

Atelier avec intervenant :

Adhérent : 3€ ; non-adhérent : 5€

Inscriptions obligatoires, nombre de place limité

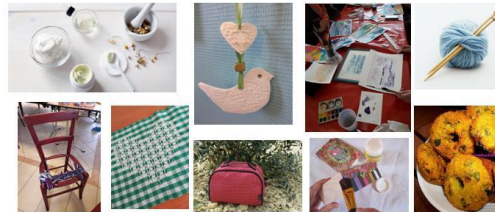
Inscriptions au Centre Social et Culturel du Pays Ségali
35 Avenue de la gare - 12800 Naucelle , 05 65 72 29 19
cscps.accueil@orange.fr www.centresocialpayssegali.fr



La fabrique de liens En Pays Ségali

Ateliers conviviaux et mensuels

Echanges de savoirs et ateliers avec
intervenants



Centre Social et Culturel du Pays Ségali
35 Avenue de la gare - 12800 Naucelle
05 65 72 29 19
cscps.accueil@orange.fr



JANVIER

Mardi 7 Janvier à Moyrazès de 09h30-12h00
- Salle de l'Espace Culturel Jean Mazenq (1er étage)
Initiation à la broderie suisse
Dans le cadre des Echanges de savoirs



Vendredi 10 Janvier à Cassagnes Begnonès de 13h30-16h30
- Salle de réunion 1er étage, pôle multi services
Initiation au tricot, création d'un tour de cou
Dans le cadre des Echanges de savoirs



Lundi 13 Janvier à Castanet de 9h30-12h30
- Mairie
Création d'une chaise tressée
Animé par Maguy Massol



Mercredi 15 janvier à Manhac de 14h à 16h
- Mairie
Collage en serviette papier
Dans le cadre des Echanges de savoirs



Vendredi 17 janvier à Ceignac de 13h30 à 16h30
- Salle des fêtes
Initiation à l'aquarelle
Dans le cadre des Echanges de savoirs



Lundi 20 Janvier à Sauveterre de 9h30-12h30
- Salle du four banal
Initiation au dessin
Animé par Laure Sadaka

Mardi 21 Janvier à Gramond de 9h à 13h
- Salle des fêtes
Cuisine : A la découverte de la réunion
Dans le cadre des Echanges de savoirs

Lundi 27 Janvier à Camboulazet de 13h30 à 16h30
- Salle des associations
Couture : Création d'un sac pliable
Dans le cadre des Echanges de savoirs

FEVRIER

Lundi 3 février à Gramond de 9h30 à 12h30
- Salle céréales
Couture : création d'une trousse de toilette
Dans le cadre des Echanges de savoirs



Vendredi 7 février à Ceignac de 13h30 à 16h30
- Cuisine de l'ESAT
Cuisine
Dans le cadre des Echanges de savoirs



Lundi 17 février à Moyrazès de 09h30-12h00
- Salle de l'Espace Culturel Jean Mazenq (1er étage)
Initiation à la peinture sur céramique/porcelaine
Ateliers pour adultes et enfants à partir de 7 ans
Dans le cadre des Echanges de savoirs



Mardi 18 février à Sauveterre de 13h30-16h
- Salle du four banal
Initiation au tricot, création d'un tour de cou
Ateliers pour adultes et enfants à partir de 8 ans
Dans le cadre des Echanges de savoirs



Mercredi 19 février à Manhac de 13h30 à 16h30
- Mairie
Collage cadre en papier
Animé par Magali Vermeersch

Lundi 24 février à Camboulazet de 9h30-12h30
- Salle des associations
Initiation au dessin
Animé par Laure Sadaka



Mardi 25 Février à Castanet de 14h à 16h
- Mairie
Création en pate autodurcissante
Dans le cadre des Echanges de savoirs

Vendredi 28 février à Cassagnes Begnonès de 13h30-16h
- Salle de réunion 1er étage, pôle multi services
Produits de soins fait maison
Dans le cadre des Echanges de savoirs

Suite des récits de Madame RIVIERE.....

Sainte-JULIETTE-sur-VIAUR au début du XX^{ème} siècle

D'après les Délibérations du Conseil Municipal

Arrivée de l'électricité

- 1922 - Le conseil est informé d'un projet de groupement de communes pour construire un réseau rural de distribution d'énergie électrique.
Demande est faite au préfet d'autoriser la création de ce groupement réunissant les communes d'Arviou, Auriac, Calmont, Cassagnes, Comps, Manhac, Ste-Juliette et Salmiech. Les travaux seront financés par la contribution des communes, les subventions de l'état et du département.
Le projet est considéré à l'unanimité d'une très grande utilité. J. Gayrard, maire.
- 1927 - La Société d'Energie Electrique de la Sorgue-et- du-Tarn a été choisie pour la création du réseau. Le syndicat des communes (élargi à Luc, Moyrazès, Vors...) prend le nom de Syndicat du Ségala-Centre. L'avant-projet est approuvé. La population desservie sera de 13562 habitants dont 533 pour la commune de Ste-Juliette.
En 1928 est présenté l'acte définitif de concession à la Société de la Sorgue-et-du-Tarn.
- 1929 - Prévision de 4000 F pour installer l'éclairage dans tous les bâtiments communaux.
En 1931 la seule lampe de la mairie est branchée sur le compteur de l'école.

Téléphone et courrier

- 1924 - Le directeur des P.T.T. informe le conseil de l'arrivée du téléphone à Ste-Juliette et qu'il convient de trouver un local convenable qui sera à la charge de la commune.
Une cabine téléphonique est installée en 1925 dans la maison de Marius Alary auquel sera versé un loyer annuel. Mme Virginie Alary assurera la distribution des télégrammes.
La cabine téléphonique sera transférée chez M. Xavier, tailleur, en 1926.
- 1941 - Nécessité d'installer le téléphone à la mairie, pour éviter au secrétaire d'aller à la cabine.
- 1904 - Le facteur de Cassagnes, M. Nayral, demande de partir plus tôt les matins d'hiver, sans attendre l'arrivée du courrier, pour éviter de marcher deux heures de nuit en hiver.
- 1935 - Les habitants protestent contre le nouvel horaire de la ligne d'autobus Réquista-Rodez. et le retard des correspondances. Protestation transmise au ministre des P.T.T.
- 1942 - Le facteur Prosper étant à la retraite et pas encore remplacé, l'inspecteur des Postes propose de créer une agence postale à Ste-Juliette.

Les écoles

- 1898 - La construction de deux écoles à Ste-Juliette et au Piboul est reconnu de grande utilité.
Vote de l'emprunt à l'unanimité. Les travaux s'achèveront en 1903.
- 1923 - Il faut remplacer les tables qui sont hors d'usage : 20 tables d'école de deux places pour Ste-Juliette et Le Piboul. L'institutrice de Parlan en demande 6 .
En 1924 Marius Alary maçon, a refait les murs de clôture et un escalier.
Les demandes de réparations et d'aménagement divers sont très fréquentes.

Vie quotidienne

- 1900 - La communauté paye à M. Destours, pharmacien à Salmiech, les médicaments fournis aux indigents, après les visites de M. Vergnes, médecin à La Griffoulière, dans le cadre de l'assistance médicale.
- 1903 - Une loi du 31 mars autorise les communes à remplacer les journées de prestation effectuées par les habitants par une taxe vicinale. Après délibération le conseil décide de conserver les prestations individuelles pour les chemins vicinaux.
- 1913 - Demande au conseil municipal d'autoriser en période d'ouverture de la pêche : les filets à la maille, la pêche à la main, le filet "épervier". Il est aussi demandé de pouvoir placer les cordes de nuit pour la pêche de l'anguille.
- Il faut interdire la mendicité : « les mendiants sont un fléau pour les campagnes ».
 - Il est nécessaire de réparer les murs et la porte du cimetière qui tombent en ruine.
- 1916 - Le garde-champêtre Antoine Brugier se voit accorder une augmentation de salaire, vu l'importance de son travail et des services rendus.
- La guerre. Le conseil souligne la solidarité entre voisins pour les travaux agricoles. Vote d'un crédit de 40 F pour l'envoi de colis à nos prisonniers en Allemagne. Vote de 50 F pour assister les militaires réformés pour tuberculose. Sommes assez importantes destinées au logement des réfugiés chassés de leur pays. Souhait d'ériger un monument aux morts pour les enfants de la commune début 1920.
- 1927 - Il faut approfondir la fontaine située au fond de Ste-Juliette pour que les animaux puissent s'y abreuver toute l'année. La somme de 995 F est accordée par le conseil en juillet 1928. Les travaux seront réalisés par Augustin Cazals et Pierre Bonnefous.
- 1929 - Nécessité de deux cantonniers en hiver pour entretenir les chemins vicinaux.
- 1937 - Avant de refaire les murs du cimetière il semble utile de prévoir son agrandissement. Demande d'emprunt en juillet 1938. L'aménagement intérieur est fait en 1939.
- Création à Rodez d'un service de lutte contre les incendies auquel adhère la commune.
- 1939 - M. Mazenq, secrétaire de mairie, a été appelé sous les drapeaux. Demande est faite au préfet de le remplacer par Mme Mazenq, institutrice.
- Le clocher a été totalement détruit par la foudre en 1939. L'église est endommagée et la toiture à refaire. Mais « vu les circonstances actuelles il n'est pas possible de prévoir de grands travaux... il faut rapidement utiliser des planches et des tôles ».
- 1945 - Elections municipales : Léon Cayron et P. Frayssinet ont obtenu le même nombre de voix et Cayron, le plus âgé, est élu maire en mai. Puis « dans l'impossibilité de remplir ses fonctions vu son grand âge et l'éloignement de la mairie » il démissionne. Pierre Frayssinet du Piboul devient en juillet le nouveau maire de Ste-Juliette.

Le PIBOUL

- L'ancien cimetière du Piboul était « insuffisant et insalubre ». Un champ a été acheté à Etienne Marquès et en 1898 le conseil demandait au préfet l'autorisation d'utiliser ce nouveau cimetière, le terrain et les clôtures ayant été payés par une souscription des habitants.
- 1900 - La construction de l'école n'étant pas terminée il faut encore payer le loyer de la salle d'école des garçons à M. Frayssinet, propriétaire.
- 1931 - Il est nécessaire de construire des abreuvoirs au Piboul et au Viala.
- 1933 - Contacts avec les P.T.T. pour l'installation du téléphone.
M. Savy assura le service de la cabine téléphonique jusqu'en 1942. Elle fut ensuite transférée chez M. Lacombe, épiciier.

DRUILHE

- 1914 - Il est urgent de réparer la fontaine publique de Druilhe utile à tous les habitants.
Le conseil accorde en 1924 la somme de 1515 F pour la réfection de la fontaine du communal (matériaux dont bois de charpente et 23 journées de travail).
- 1921 - Le directeur des P.T.T. informe le conseil qu'une boîte aux lettres est accordée à Druilhe.
Une somme de 40 Francs est demandée pour l'installer.

PARLAN

- 1907 - Demande de construction d'une école car le local actuel est trop petit. Le propriétaire ne souhaite d'ailleurs plus le louer.
Une solution provisoire est proposée pour trois ans dans la maison de Joseph Foissac qui convient parfaitement à cet usage. L'institutrice pourra loger au premier étage.
La commune achète en 1908 à Marianne Vayssière (épouse Arguel) une maison en ruine avec cour et jardin pour y construire une école mixte.
- 1914 - Partage des communaux. Une pétition avait été adressée au maire en 1904.
Le conseil a dressé une liste des habitants ayant droit au partage.
Il sera fait par un géomètre en lots égaux et attribués par tirage au sort pour une durée de 18 ans. Les détenteurs s'engagent à les cultiver et ont interdiction de couper les arbres.
- 1925 - M. Cayron demande et obtient l'installation de l'éclairage électrique à l'école.
M. Delmas, menuisier à Parlan, assure les réparations des portails de l'école.
- 1926 - Projet d'électrification de Parlan à partir du réseau de Magrin. Avis favorable.
- 1945 - L'école de Parlan ayant été détruite par les allemands le 6 août 1944, se pose le problème du logement de l'institutrice. Le conseil a trouvé un accord avec Mme Cadars qui bénéficiera de l'installation de l'électricité.
- 1947 - Adjudication des travaux de reconstruction de l'école à M. Boffa, entrepreneur à Rodez.

Le pont du moulin d'ALBINET

Après avoir obtenu en 1899 que le chemin vicinal du Piboul au moulin d'Albinet soit reconnu d'utilité publique pour y apporter les améliorations nécessaires, les projets avancent peu. Adrien Alazard, meunier d'Albinet, et premier intéressé accepte en 1907 de vendre un terrain nécessaire à l'aménagement du chemin.

Son utilisation est très importante pour les habitants de la région qui doivent se rendre assez souvent à Cassagnes pour leurs affaires. Une moindre importance est accordée au chemin du Piboul au moulin d'Ayres qui permet de se rendre à Naucelle.

- 1917 - Participation de la commune de Cassagnes à la remise en état des passerelles d'Albinet et du moulin de Serres. En 1915 une des poutres principales du pont de Serres s'était rompue et le conseil soulignait l'urgence des travaux pour aller moudre les grains. La passerelle du moulin du Mourot a aussi besoin de réparations.
- 1926 - L'état de la passerelle d'Albinet devient inquiétant et vu les fréquentes et coûteuses réparations que l'on y fait il faut envisager rapidement la construction d'un pont de pierre pour supporter l'augmentation de la circulation. On en débat chaque année...
- 1930 - La passerelle a été emportée par les inondations du 2 au 5 mars 1930. Il est urgent de rétablir la circulation et un pont de pierre est le seul moyen de résister aux crues du Viaur et de s'adapter aux véhicules de plus en plus lourds. Le mode de financement est toujours à l'ordre du jour du conseil municipal en juin 1933.



Maires de Ste-Juliette de 1900 à 1945 :

Albert BOUDOU, de 1881 à 1909

Gaspard CAYRON, de Parlan, de 1910 à 1912

Joseph BOUDOU de 1912 à 1922

Joseph GAYRARD de 1922 à 1945

Léon CAYRON, de Parlan, élu et démissionnaire en 1945

Pierre FRAYSSINET, du Piboul, élu en 1945



Dimanche 6 août 1944

**André DELMAS du village de PARLAN alors âgé de 15 ans,
se souvient**

Environ une quarantaine d'hommes du F.F.I. (Fosse Française de l'Intérieur) était déjà installée et avait construit 6 à 7 cabanes en bois couvertes de branchages pour se mettre à l'abri sur ce terrain situé en surplomb de la route, au bois de La Gravasse. Ils se nourrissaient à midi dans les fermes de Parlan, l'école servait de dépôt et garage.

Dimanche 6 août 1944, jour de fête au Pont de Grandfuel, une colonne de soldats Allemands venant d'Albi, tombait sur une embuscade au Moulin de Clary, puis se dirigeait vers Rodez. Mais au niveau de la carrière de Parlan, ils étaient arrêtés à nouveau par le maquis.

Le maquis avait fabriqué une guérite en pierre non loin du rocher (elle existe encore) pour y installer une mitrailleuse. Il avait mis une dynamite pour faire exploser le rocher surplombant la route et avait lancé des grenades sur un camion de soldats allemands. La colonne motorisée située en avant avait reçu des balles.

Les habitants de Parlan, entendant des bruits de canon ou de grenade dans la vallée, essayaient de se mettre à l'abri car les balles sifflaient au-dessus du village. Paul MALET disait aux enfants du village de se cacher : surtout ne restez pas là...

Un jeune ouvrier agricole menait les vaches au pré au bord du Viaur lorsque les allemands lui tiraient dessus, mais par chance n'avait pas été atteint.

Voyant l'arrivée de tous ces soldats allemands, le maquis impuissant abandonnait.

Les allemands avait tué sur le passage trois maquis et ensuite deux civils :

- Paul MALET
- Jean ROUVIER
- Maurice JAU, découvert un mois après de l'autre côté du Viaur par un habitant de Comps-La-Grandville
- Fernand RAYNAL de la Primaube
- Henri THOMAS Ingénieur des Ponts et Chaussées.

Mardi 8 août 1944, les agriculteurs dépiquaient ce jour-là au village. Le patron de la batteuse actionnait la machine à vapeur qui se mettait à siffler. Alors tout le monde partait pour se réfugier. Les habitants se cachaient comme ils pouvaient dans les taillis...

Les Allemands fouillaient toutes les maisons du village, cherchaient le maquis, prenaient de la nourriture et tout ce qu'ils voulaient. Ils rentraient dans la maison ROUS et lui cassaient le fusil.

Mais la machine à vapeur sifflait à nouveau, alors les Allemands prenaient peur et abandonnaient tout.

Ensuite, les Allemands se rendaient dans la cour de l'école et prenaient en otage :

- Ernest ROUS
- Paul LAUR
- un espagnol nommé «Antoine», ouvrier agricole.

Ces trois hommes alignés contre le mur du jardin de l'école étaient prêts pour la mort.

Les Allemands avaient repéré une voiture sous le préau et voulaient s'en servir pour emmener ces trois otages à Sainte Radegonde. Mais fort heureusement la voiture n'avait pas pu démarrer.

Par représailles, les Allemands mettaient le feu à l'école de Parlan où quelques munitions du maquis y étaient stockées. De cet incendie se dégageait une épaisse fumée noire en raison de la présence d'un gros bidon de carburant.

Les Allemands sont ensuite repartis avec leur convoi.

Plus tard, à la fin de la guerre, sur proposition du curé RIEUCAU et de l'instituteur FRAYSSE de Magrin, une stèle fut posée et inaugurée par la paroisse de Magrin en mémoire des hommes tombés assassinés par les Allemands.

Histoire du village de Sainte-Juliette sur Viaur

Pour découvrir Sainte-Juliette sur Viaur, suivons le guide en la personne de l'historien aveyronnais Pierre Gintrand. Dans son ouvrage "En Aveyron" celui-ci écrit: "Du fond de la vallée, par les côteaux boisés, joignons Sainte-Juliette juchée sur une crête, pour admirer le Viaur dans ses gorges encaissées".

Des trésors naturels, Sainte-Juliette en recèle effectivement, notamment du fait de sa proximité avec la rivière Viaur, l'une des plus importantes du département de l'Aveyron. Le tracé de cette rivière dessine les paysages du Ségala et donne aux villages qui dominent ces vallées tracées sur mesure par les caprices d'une rivière, Sainte-Juliette en premier lieu, des airs de promontoire.

Initialement, ce que nous appelons aujourd'hui Sainte-Juliette sur Viaur désignait 4 communes: Druilhe, Parlan, Sainte-Juliette et le Piboul regroupées en une seule et même commune en 1832. La particularité de cette fusion est qu'elle affronte la géographie puisqu'il est impossible d'aller d'un bout à l'autre de la nouvelle commune unifiée sans sortir de ses limites territoriales et rencontrer une autre commune, celle de Calmont de Plancatge.

Il a fallu attendre 1919 pour que cette nouvelle commune ainsi unifiée prenne son nom actuel de Sainte-Juliette sur Viaur.

Le nom de Sainte-Juliette renvoie à l'Histoire. Il faut remonter au troisième siècle de notre ère pour trouver la trace de celle qui allait donner son nom à la commune que nous visitons ici, Julitte de Césarée. Nous sommes en 304, au crépuscule du règne de l'empereur romain Dioclétien. A la différence de son successeur Constantin, dont l'édit de Milan de 313 est souvent analysé comme un édit de tolérance religieuse, le règne de Dioclétien est marqué par les persécutions religieuses, notamment à l'égard des chrétiens. Plus spécifiquement, la condamnation de Julitte pour ses pratiques religieuses est l'œuvre d'un juge officiant dans sa commune de Tarse, le juge Alexandre. Julitte sera finalement condamnée à mort, avant quoi elle verra tout de même ce même juge prononcer l'exécution de son fils, Cyr, âgé de 5 ans. Mère et fils vont ainsi devenir martyrs reconnus de l'Eglise catholique. En France, de nombreuses paroisses vont se placer sous leur patronage et de nombreuses villes vont intégrer leur nom dans celui de la commune. C'est le cas de Saint Cirq Lapopie dans le Lot, en l'honneur du plus jeune martyr de la chrétienté. Et bien sûr de Sainte-Juliette sur Viaur...

Source : dupatrimoineetdeshommes.weebly.com

**Monsieur le maire et ses élus
présenteront les vœux à la commune
le samedi 11 janvier 2020 à 11h
à la salle des fêtes de Sainte Juliette.**



Joyeuses Fêtes

